

# ECHO

n°188 - Janvier 2010

Journal d'Information des  
Militants CGT de l'Allier

# Flash



**21 janvier :  
contre la réforme  
territoriale**



- Une : Photo propriété UD CGT
- P 2 : Editorial
- P 3 - 4 : Forces organisées
- P 5 : Réforme territorial
- P 6 : Publicité
- P 7 : Interview AFPA
- P 8 : Publicité

### **ERRATUM**

Dans le précédent numéro, dans l'article sur l'appréciation des congressistes à Nantes, il fallait lire dans les propos de Philippe ROLLET : « 75 % » et non « 75 camarades » qui assistaient à un Congrès Confédéral pour la première fois.

**Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier**  
 18 avenue Jules Ferry  
 03100 MONTLUCON  
 Michel BEAUNE -  
 Directeur de Publication  
 Mensuel imprimé par nos soins. Prix : 0.70 €  
 C.P.P.A.P. 0414 S 06639



*Éditorial*



## **UN NOUVEAU JOURNAL POUR LA NOUVELLE ANNEE**

**E**h oui, Echo Flash prend un coup de jeune.

Après de longues années aux services des militants CGT de l'Allier et pour la deuxième fois de son histoire, il a été décidé d'opérer une grande toilette pour le rendre plus pertinent, plus utile et plus agréable encore.

À la lecture de ce numéro, cette évolution peut sembler modérée, le temps de résoudre quelques problèmes techniques qui nous freinent dans la conception de la nouvelle maquette, mais d'ici la réalisation du Congrès de l'UD des 20 et 21 octobre 2010, nous devrions arriver à terme à des améliorations que nous souhaitons apporter à ce journal.

Ainsi, la nouvelle formule comprendra des rubriques régulières, des éléments pratiques et utiles à l'activité qui, en colonage, viendront égayer les pages.

Nous aurons également l'occasion de donner plus souvent la parole aux syndicats locaux avec les interviews et une nouvelle rubrique « point de vue ».

L'écho des luttes, sous forme de brèves, sera dorénavant régulier et nous y associerons la vie de la CGT et de l'UD avec une colonne agenda.

De temps en temps, nous compléterons le journal d'infos pratiques telles que la valeur du SMIC ou du point fonction publique, des statistiques sur l'Emploi dans notre département ...

Bref, autant d'éléments qui émanent de vos contributions, recensés il y a quelques mois sur le questionnaire concernant les modifications à apporter au journal.

Nous sommes preneurs de votre réflexion sur cette nouvelle maquette, qu'elle soit positive ou négative, car nous n'oublions pas qu'Echo Flash, c'est avant tout votre journal.

Bonne lecture.

*Jean Pascal Pradel, Secrétaire  
Responsable de la communication.*

# CE de l'UD du 12 janvier



**Cette première réunion de l'année de la CE était aussi la première après le Congrès Confédéral de Nantes. 3 délégués au congrès sur 6 ont pu y participer et ont fait part de leur vécu. Les enseignements à tirer de ce congrès et les décisions votées par les congressistes ont fait l'objet de la première partie de la réunion. La seconde a été consacrée aux questions d'actualité, essentiellement revendicatives. Des décisions pour des actions la semaine suivante ont également été prises.**

## *Les décisions du Congrès.*

Elles engagent toute les organisations de la CGT. Sans revenir trop sur la semaine de congrès (voir précédente édition), le débat a été axé sur le bilan de la préparation du congrès en Allier, et sur les tâches qui vont nous incomber suite aux décisions prises à Nantes.

Les efforts de préparation dans l'Allier pour que le congrès soit l'affaire de tous les syndiqués ont été nettement plus importants cette année. Cependant, on est loin des objectifs et beaucoup de travail reste à faire dans plusieurs syndicats pour la mise en œuvre de la Charte de la Vie Syndicale. Reste que plus de syndiqués ont été parties prenantes qu'il y a 3 ans.

Parmi les décisions prises à Nantes, celles concernant des modifications dans la structuration de la CGT vont entraîner un important travail de la CGT de l'Allier.

## *Des modifications.*

La redéfinition des champs professionnels sera certes de la responsabilité des Fédérations, mais l'interprofessionnel, qui travaille au quotidien avec les syndicats, ne pourra rester à l'écart des débats et modifications envisagés.

Les réflexions sur les organisations territoriales (UD, UL, Comités Régionaux) seront bien sûr de la responsabilité directe de la CGT de l'Allier. Les questions d'une meilleure adéquation entre la réalité économique et sociale des bassins d'emploi et nos modalités d'organisation interpro dans le département nous laissent à penser que dans l'Allier peu de modifications seront à apporter.

La réaffirmation qu'un syndicat doit avoir suffisamment d'adhérents et être organisé pour pouvoir instaurer une vie démocratique avec les syndiqués, mener des négociations, construire des rapports de force, incite à redéfinir le périmètre d'un certain nombre de syndicats.

La question des syndicats de site, des syndicats professionnels locaux, qui remplaceraient ici ou là l'organisation au syndicat d'entreprise, doit être absolument prise en compte et conduire à des décisions.

La notion de syndiqué isolé, expression contradictoire, ne devra plus avoir cours, car il faudra que tous les syndiqués aient à leur disposition un syndicat où ils pourront prendre toute leur place.

**D'ici fin 2011**, chaque syndicat devra avoir tenu un congrès ou une assemblée générale.

## En bref ...

### ↳ **Luttes :**

États généraux de l'Industrie : 3 délégations en Préfecture et Sous-préfectures de Moulins, Montluçon et Vichy avec dépôts de motion et points presse le 20 janvier.

### Action du 21 janvier :

\* **réforme territoriale** : rassemblement à 14h30 au Conseil Général et Préfecture à l'issue. Rassemblement également à Vichy agents territoriaux et hospitaliers.

\* **Education Nationale** : action unitaire contre le budget 2010 avec grèves contre les 16000 suppressions d'emplois annoncés.

### ↳ **Élections :**

Dépouillement du scrutin MSA prévu le 26 janvier. 90 candidats CGT sur 105 possibles en Allier. 30 cantons couverts sur 35 soit autant que le précédent scrutin. Article à venir dans le prochain Echo Flash.

### ↳ **Solidarité Haïti :**

Le Comité Régional Auvergne a versé 500 €, l'UD de l'Allier 250 € ... la solidarité s'organise dans les Unions Locales. Libellez vos dons à l'ordre «d'Avenir Social -Solidarité Haïti». Faire transiter par l'UD qui transmettra.

## **Actualité revendicative.**

Les initiatives des 20 janvier sur l'Industrie et du 21 sur la réforme territoriale et l'Enseignement ont fait l'objet de débats approfondis.

☞ **Sur le 20** : il faut continuer notre bataille concernant l'avenir de l'Industrie en France, et ne pas être perturbé, ni surpris par le fait que le pouvoir politique récupère tout ce qu'a construit la CGT, le pervertit pour dévoyer nos revendications. Continuons à argumenter, réaliser des initiatives pour faire grandir la compréhension des salariés et de la population sur les enjeux majeurs. Si la CGT ne le fait pas, qui le fera ? Travaillons encore mieux ces questions à partir de l'entreprise, des ateliers et services.

☞ **Sur le 21** : suite à l'appel de plusieurs organisations syndicales, le 21 est une journée de grève dans l'Enseignement, contre le Budget 2010 qui entérine une nouvelle saignée de 16000 emplois. Ce jour sera également celui d'une action des fonctionnaires territoriaux et des fonctionnaires d'Etat contre la RGPP et la réforme territoriale qui vont modifier en profondeur le paysage des collectivités locales et les services rendus aux usagers.

Il s'agit d'une première alerte des usagers, et la CE a validé le principe de l'organisation dès que possible d'une demi-journée départementale sur ce sujet très important pour gagner la conviction de beaucoup de militants de s'engager collectivement contre la réforme.

## **Les retraites.**

L'année 2010 sera celle de tous les dangers pour l'avenir des retraites. Le Gouvernement laisse entendre que ses solutions iront vers l'allongement de la durée de cotisations et/ou le retard du départ à la retraite. Préparons donc la bataille très en amont en mettant les militants en capacité de bien connaître le sujet au lieu de subir le déchaînement de communication gouvernementale qui se prépare. La réflexion va être engagée par l'UD dans les semaines à venir pour définir les moyens nécessaires pour cela.

Concernant le débat sur l'Identité Nationale, il a été rappelé que la CGT ne cautionne pas une opération politicienne qui s'est traduite au fil des semaines par la stigmatisation de certaines catégories de la population. L'UD ne s'est donc pas rendue au débat à la Préfecture le 14 janvier.

## **Renouvellement des instances de la CPAM.**

Suite au renouvellement complet des conseillers de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, une rencontre intersyndicale a eu lieu en décembre pour examiner les conditions des élections des Présidents et Vice-présidents et des membres des commissions de la caisse. Rappelons que les caisses de sécurité sociale sont dirigées suivant la règle du paritarisme, par laquelle les syndicats de salariés sont minoritaires. Dans cette configuration, la CGT doit se battre bec et ongles pour que sa juste place soit respectée, particulièrement dans les commissions les plus importantes où un travail concret est réalisé relativement aux problèmes des assurés, au-delà de tel ou tel poste honorifique.

## **Formation syndicale.**

La CE a débattu des besoins des syndicats en formation syndicale pour 2010, en plus des plans de formation décidés par les UL de Montluçon et Moulins. Il a été acté la nécessité impérieuse de réaliser un stage de 2<sup>ème</sup> niveau et de travailler dès maintenant à l'inscription des stagiaires. Les syndicats seront contactés pour les sensibiliser. Les dates de stage ne sont pas encore définitivement arrêtées.

## **Matériel de reprographie.**

L'UD, qui a eu depuis de nombreuses années en charge l'investissement de ses photocopieurs et de ceux des UL, ainsi que la question de la maintenance, a renégocié les contrats avec le fournisseur en mars 2009. Depuis, des problèmes importants sont apparus et qui ont été difficiles à régler face à la mauvaise volonté évidente du fournisseur. Une rencontre a eu lieu avec lui le 15 janvier et la résolution des problèmes semble en bonne voie.



*La CE de l'UD souhaite à tous les militants et syndiqués CGT de l'Allier et à leurs proches ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans les projets pour cette année nouvelle.*

# Exigeons le retrait de ce projet



**Pour rappel, la constitution de 1946 stipule : « la Nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à son développement ». Pour ce faire, la place des services publics et de proximité est essentielle.**

## *Le service public local : notre bien commun*

Dans notre Pays, les Services Publics sont des outils de solidarité, de cohésion sociale territoriale et de développement économique d'un haut niveau. Malgré les mises à mal subies et présentes aujourd'hui, ils assurent toujours leurs missions stratégiques de proximité en rapport aux besoins des usagers ou en répondant, par exemple, aux dégâts des tempêtes de 1999 et 2009, au déneigement etc...ou en tant qu'investisseur public pour financer les projets municipaux ou nationaux.

## *Indispensables, ils doivent être préservés et renforcés.*

C'est l'inverse que met en œuvre la CRGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), et la loi de mobilité avec le projet de diminution de la moitié des agents de la Fonction Publique : décentralisation sans les moyens, réorganisation administrative, privatisations et externalisations des services publics... exemple DDASS, carte judiciaire, pôle emploi, ARS (Agences Régionales de Santé) etc... au nom de la nécessaire réforme de l'État pour les économies budgétaires.

Le projet de réforme territoriale, accompagné de la suppression de la taxe professionnelle, présenté par le Président Sarkozy s'inscrit dans la suite et la même logique que la RGPP.

La réforme territoriale modifie le paysage et le périmètre des collectivités : fusions de communes, regroupement de

départements et régions, création de métropoles, mais aussi suppression des syndicats intercommunaux, de structures démocratiques, créés pour la plupart après la guerre pour répondre aux besoins de la population, tels que la distribution d'eau potable, l'assainissement, la voirie, les services effectués en régie à un coût nettement inférieur à celui des grands groupes privés.

La réforme territoriale, c'est aussi en parallèle la suppression de la moitié des élus qui vont cumuler département et région (de 6000 à 3000 au niveau national), la refonte du système de représentation d'élus communautaires, la reprise en main de l'État en donnant des super pouvoirs aux Préfets qui vont définir par exemple seuls et sans concertation les limites de territoires, ceci étant donc une atteinte à la démocratie et un éloignement des lieux de décisions des citoyens.

## *Conséquences dans l'Allier et ailleurs.*

Dans notre département, les Services Publics sont assurés essentiellement par les syndicats intercommunaux : eau, assainissement, ordures ménagères. On peut se demander qui assurera prochainement ces services.

Concernant la fiscalité locale, on constate que l'État opère des transferts de charge et de personnels sur les collectivités locales sans les moyens correspondants.

La suppression de la taxe professionnelle (29.1 Milliards d'€ perçus par les collectivités soit 50% des impôts locaux) va se traduire par un gain de 11.7 Milliards d'€ pour les entreprises. Qui paiera la différence ? C'est une catastrophe budgétaire pour les collectivités locales :

une atteinte à leur autonomie d'intervention, et des pertes non compensées par l'État. Cela se traduira donc, soit par une augmentation considérable des impôts locaux, soit par l'abandon pur et simple de certains services.

## **Imaginez votre vie sans services publics territoriaux**

Devrions-nous, à l'image de l'évolution du service public de la poste ou des télécom, être privés de mairies, de crèches, de cantines, d'écoles, de collèges, d'aides à la personne, de cimetières, d'espaces verts, de routes, rues et trottoirs en état, de piscine, de maisons de retraite, d'espaces culturels, d'HLM, d'eau potable, d'assainissement, de ramassage d'ordures ménagères, de transports, d'associations etc.? En bref, accepterons-nous de vivre dans un désert ????

Jean Louis FORET.

## Agenda ...

### ➔ CE de l'UD pour 2010 :

12 janvier  
12 février  
1er avril  
6 mai  
3 juin  
9 septembre  
7 octobre ...

### ➔ Congrès :

\* De l'UD les 20 et 21 octobre à Domérat.  
\* De l'UL de Montluçon les 11 et 12 mars.  
\* De l'UL de Moulins le 22 juin.



## MACIF - CGT LE PROGRÈS SOCIAL POUR TRAIT D'UNION

Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

# L'AFPA frappée par la réforme.



L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes tenait son Assemblée Générale le 22 décembre dernier avec à l'ordre du jour le plan stratégique 2010 - 2014. La CGT, à cette occasion, appelait à une journée d'action et de grève qui fut relayée dans notre département.

Écho Flash rencontre Marc BRASSET, Secrétaire Général du syndicat de l'AFPA de Montluçon, qui nous livre son sentiment sur la situation.

**Echo Flash :** *Pourquoi autant de craintes autour des projets de l'AFPA ?*

**Marc BRASSET :** *ce projet est néfaste par plusieurs aspects. Il prévoit le gel des emplois en raison des incertitudes dues au système des appels d'offres. Egalement à l'ordre du jour le transfert des Services d'Orientation (910 psychologues du travail) à Pôle Emploi. Il précarise les emplois des personnels AFPA : non remplacement des personnels administratifs, hiérarchiques, recours aux CDD (plus de formation pédagogique) et donc baisse des compétences des formateurs.*

*Ainsi, les effectifs se modifient en Auvergne. De 252 CDI et 25 CDD en 2007, nous ne sommes déjà plus en 2009 qu'à 236 CDI pour 34 CDD.*

*D'autre part, les coûts de formation sont en baisse, on diminue leurs durées. Au final, c'est la qualité qui y perd. De fait, l'offre de formation est moins visible car les places n'apparaissent que si un marché est conclu. Les choix s'orientent vers des publics plus rentables, non soumis à appel d'offre (Congé Individuel de Formation, Contrat de Professionnalisation...)*

**E.F. :** *Que propose la CGT pour l'AFPA et plus généralement pour le Service Public de l'Emploi ?*

**M.B. :** *que soit généralisé au niveau national les partenariats de type SIEG (Service d'Intérêt Economique et Général) comme c'est le cas en Région Centre où le gouvernement a acté cette pratique dans la circulaire du 29/12/09. Cette circulaire ouvre la possibilité que l'Etat et les Régions ne condamnent pas l'AFPA à une mise en concurrence sur l'ensemble de ses activités.*

**E.F. :** *Quel est le positionnement des autres organisations syndicales et les perspectives d'actions futures ?*

**M.B. :** *Les syndicats CGT, SUD, CFDT et FO sont unanimes sur le fond des revendications. Seul FO diverge sur la forme des actions. Malheureusement, aujourd'hui nous ne pouvons réaliser que des actions ponctuelles car l'attente des élections Régionales, par certaines organisations, pénalise nos capacités de rassemblement. Malgré tout, la CGT continue d'œuvrer pour élargir le rapport de forces.*

**Propos recueillis par Jean Pascal PRADEL.**



# au départ de MONTLUÇON



## IRLANDE

10 au 17 juin



Dernières minutes :  
encore quelques places  
disponibles !

1262 € \*

Base 30 / 34 payants

### CE PRIX COMPREND :

Transport en autocar Montluçon / Aéroport de Lyon / Montluçon - transport aérien Lyon / Shannon / Lyon, sur vols affrétés - Le logement en **hôtels** \*\*\* (2 étoiles, normes françaises) en centre ville ou proche centre ville) et \*\*\*\* (3 étoiles, normes françaises), base chambre double - **pension complète** du dîner du jour 1 (à bord de l'avion ou à l'hôtel, selon horaires de vol) au petit déjeuner du jour 8 - transport en autocar privé (capacité de 49 sièges) - **visites et excursions mentionnées au programme** dont : l'excursion sur l'île de Garnish, La visite du château et du parc de Bunratty, La collation scone et thé, Soirée spectacle à Tralee - **Forfait boisson aux repas** : ½ pinte de bière ou 1 eau minérale ou 1 boisson sans alcool - La présence d'un guide local durant tout le circuit - Les taxes et redevances aéroportuaires : 43 € à ce jour - **Accompagnateur C.A.T durant tout le voyage** - Assurances assistance, rapatriement, annulation et bagages (2,5 %).

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 200 € (nombre limité, sous réserve de disponibilité) - Les éventuelles hausses de taxes et de carburant (révisibles jusqu'à D-30) - Les pourboires.

\* Tarifs si : ⇒ effectif entre 35 et 39 payants : 1 200 €    ⇒ effectif entre 40 et 49 payants : 1 148 €



### INFORMATIONS / RESERVATION :

**Centre Auvergne Tourisme**

8 bis quai Louis Blanc – 03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 83 61

Association agréée n° 003 95 0001 Siret 342 930 617 00051 APE 913 E